

Synthèse janvier 2019

Les résultats provisoires du second tour de la présidentielle, publiés par la CENI, ont placé Andry Rajoelina en tête avec 55,6 % des suffrages exprimés contre 44,3% pour Marc Ravalomanana. Andry Rajoelina est en tête dans 82 des 119 districts. Marc Ravalomanana mène dans 37 districts, dont 22 dans la province d'Antananarivo. Dans la plupart des districts où il est en tête, Andry Rajoelina mène avec une avance confortable de plus de 60 % des voix. La cartographie de l'élection montre une forte opposition entre les régions côtières et les Hautes Terres. Andry Rajoelina a remporté l'adhésion des citoyens partout à Madagascar à l'exception d'Antsirabe. Le nouveau président a fait jeu égal avec ce dernier dans la capitale. A l'inverse, Marc Ravalomanana a fait le plein de voix sur les Hautes Terres dont il est originaire. Ces élections ont par ailleurs été marquées par un fort taux d'abstention. Celui-ci a augmenté entre les deux tours, passant de 46,7 % à 52 %.

La HCC a recueilli **305 requêtes en contestation des résultats**. Le camp Ravalomanana a lui seul en a déposé 214. **Les partisans de Marc Ravalomanana ont organisé plusieurs rassemblements au centre-ville de la capitale**. Les consignes données aux forces de l'ordre ont été fluctuantes d'un jour à l'autre. Les responsables étatiques ont semblé rencontrer des difficultés à harmoniser leur position par rapport au mouvement. Le premier ministre - considéré comme pro-Rajoelina - et le préfet de police ayant fait montre de plus de fermeté que le ministre de la défense. La 5^e journée de manifestation a donné lieu à de sévères affrontements avec les forces de l'ordre. Le gouvernement a déposé une **plainte pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat** à l'encontre de plusieurs leaders du mouvement. La CNIDH a lancé un appel à l'apaisement.

Dans une déclaration commune sur l'observation du second tour, **le KMF/CNOE, la Commission épiscopale Justice et Paix et l'association Liberty 32 ont fustigé le comportement des deux finalistes** à qui il est reproché « *des campagnes de provocation et de dénigrement mutuel à travers les médias et les réseaux sociaux.* » Lors des deux face-à-face sur les médias publics les deux candidats « *ne se sont pas comportés dignement conformément à leur statut* » et l'ossature de leur programme respectif est demeurée « *floue* ». **Pour des observateurs nationaux, le second tour a révélé « l'absence de culture politique de la Grande île »**. Mensonges, diffamations, dénonciations haineuses à l'endroit de l'adversaire ont rythmé les journées précédant le scrutin. Les deux candidats ont même menacé les institutions en cas de résultat « *contraire à la vérité* ». **Pour le SeFaFi, 2018 aura été une année électorale gâchée.** « *Une référence insurpassable d'incompétence et de corruption, de démagogie et de tricheries* ». Pour l'ambassadeur de l'UE, en revanche, la présidentielle a fait honneur à Madagascar : elle a été un succès, malgré quelques défaillances.

Le rapport de la Commission de contrôle du financement de la vie politique est attendu de pied ferme par la société civile. Elle dispose de trois mois pour analyser les comptes de campagne des candidats. Transparency International Initiative Madagascar avait tenté, en vain, d'obtenir des candidats favorables des informations sur l'origine de leurs financements. Les organisations de la société civile ont notamment affiché leurs craintes par rapport aux contreparties accordées pour ces supposés financements extérieurs susceptibles d'altérer la souveraineté nationale. La société civile et le comité paritaire en charge du suivi de la Charte de bonne conduite des candidats déclarent en outre qu'ils vont suivre à la loupe l'exécution des promesses électorales d'Andry Rajoelina que certains considèrent irréalistes.

La HCC a confirmé la victoire d'Andry Rajoelina, confirmant le score énoncé précédemment par la CENI. Les 305 requêtes déposées par les deux candidats ou leurs partisans ont pour la plupart été rejetées, souvent pour manque de preuves. **Le calme a immédiatement régné à l'issue de la proclamation officielle des résultats, contrastant avec l'agitation et les menaces qui avaient précédé**. Le nouvel élu a pu prendre un bain de foule dans les rues de la capitale sans aucun incident ni manifestation d'hostilité. Marc Ravalomanana a concédé sa défaite et appelé à la « *réconciliation* » au nom du développement du pays. Le président sortant, Hery Rajaonarimampianina, a félicité Andry Rajoelina.



La cérémonie d'investiture s'est déroulée dans le calme et sans incident, dans une ambiance consensuelle, en présence des trois anciens présidents. Six chefs d'Etat étaient présents au stade de Mahamasina, 35 pays représentés. La presse a fait très largement écho à la **rencontre entre Andry Rajoelina et Nicolas Sarkozy**, placé aux premières loges. L'ancien président français, un des rares chefs d'Etat ayant reçu Andry Rajoelina durant la Transition, s'est rendu à Madagascar avec un groupe de conseillers. Le nouvel élu est apparu à la cérémonie à bord d'une luxueuse Cadillac Escalade dont le prix de base en France est de 101 000 euros (hors blindage). Un véhicule identique à celui du président des Etats-Unis, ont noté les médias et les réseaux sociaux. Dans son premier discours Andry Rajoelina a prôné le changement pour parvenir à un développement rapide, à l'autosuffisance alimentaire et au renforcement de la production industrielle. Il a fait défilé devant la tribune un échantillon des matériels destinés à lutter contre les dahalo. L'utilisation des puces électroniques sur les bovidés sera l'une des mesures phare qu'il mettra en œuvre. Il a également évoqué **la mise en place de gouver-**

neurs dans chaque région. Une décision qui pourrait nécessiter la révision de la Constitution. Il a également été évoquée **la suppression du Sénat**, dans un souci d'économie. Dans un premier temps, le nouveau chef de l'Etat

espère pouvoir obtenir de la HCC la **possibilité de remplacer les sénateurs désignés par son prédécesseur** (1/3 de l'effectif).

INVESTITURE RÉPUBLICAINE



A la demande du président de la HCC, la cérémonie d'investiture s'est déroulée sans culte, ni prière, ni serment sur la bible. Jean-Eric Rakotoarisoa a expliqué dans les médias que la cérémonie se devait de revêtir **un caractère républicain respectueux du principe de laïcité de l'Etat**. Une annonce largement commentée et parfois critiquée.

51 conseillers et chargés de mission, membres du cabinet de Hery Rajaonarimampianina ont été limogés. *L'Express* a évoqué un « **clone libérateur** ».

Christian Ntsay a été reconduit dans ses fonctions de premier ministre. Une décision qui était attendue puisque sa nomination à la primature en juin 2018 avait déjà été le choix d'Andry Rajoelina.

Andry Rajoelina a présenté un gouvernement resserré. La nouvelle équipe est composée de cinq femmes et de dix-sept hommes, des techniciens et des personnalités qui ont soutenu Andry Rajoelina durant la campagne électorale sans oublier ses fidèles du Mapar. Les partis d'opposition ont été complètement exclus. L'engagement d'une parité homme/femme n'a pas été tenu et pour *La Gazette* l'équilibre ethnique n'a pas été respecté. Il y a trop de ministres originaires des Hautes terres et pas suffisamment issus des zones côtières. « **Le chef de l'Etat a su puiser dans un vivier de compétences sans forcément céder aux appels de ceux qui demandaient à être récompensés pour leur soutien. C'est une bonne surprise** », a déclaré au *Monde* un politologue malgache.



Les ministres ont été appelés à signer un code de bonne conduite. L'engagement souscrit porte sur les valeurs « *d'intégrité, de loyauté, l'impartialité, de solidarité, de confidentialité, de respect de la hiérarchie, de redevabilité et de respectabilité* », selon le communiqué de presse du gouvernement. Une matérialisation de « *l'exemplarité* » exigée par Andry Rajoelina et reprise à son compte par le premier ministre. **Andry Rajoelina a exigé de l'équipe des « résultats rapides ».** « *D'ici six mois, une évaluation sera effectuée. Et dans un an, nous constaterons qui aura réussi à relever les défis et qui aura échoué* », a-t-il assuré. Le président entend rester fidèle à sa réputation d'homme pressé - d'où son surnom de TGV - en lançant sans délais son **ambitieux programme « Velirano ».**

Une session extraordinaire du Parlement a été convoquée à quelques jours du terme de l'actuelle législature. Députés et sénateurs devront se prononcer sur **un projet de loi déléguant le pouvoir de légiférer au président de la République** durant la période de vacance du pouvoir législatif, le scrutin législatif ne pouvant se tenir au mieux avant le mois de mai. L'autorisation donnée au chef de l'Etat de légiférer par ordonnance devra être acquise à la majorité absolue de chacune des assemblées. Des observateurs expriment des réticences et *Midi* redoute que cette décision ne soit pas du goût des bailleurs de fonds traditionnels tels que l'UE ou la Banque mondiale. **Une concentration de pouvoirs que Ndranto Razakamanarina, l'un des leaders de la société civile, juge « légale, mais inquiétante ».**

Parmi les premières décisions annoncées par l'exécutif, **la reconstruction du Palais de la Reine**, incendié le 6 novembre 1995. « *Les travaux seront terminés l'année prochaine, lors de la célébration des 60 ans de l'indépendance* », a lancé Andry Rajoelina, qui avait précédemment annoncé la réhabilitation du palais présidentiel d'Iavoloha. L'annonce a été faite lors du **culte œcuménique de bénédiction divine pour les gros chantiers à entamer dans le cadre du redressement de Madagascar** qui s'est tenu au temple du Rova, dans l'enceinte du Palais de la Reine. Le coût des travaux restants est d'un montant comparable au budget alloué au ministère dans le budget 2019.

L'élection d'un nouveau président offre l'opportunité de procéder à des changements positifs dans la conduite du pays. **Dans un important communiqué, le SeFaFi indique quelques-unes des conditions préalables à un changement réel et durable.**

Dans un communiqué Amnesty International a demandé au nouveau président de « s'attaquer aux violations des droits humains commises de longue date ». L'ONG cite notamment le recours excessif à la détention provisoire et les détentions arbitraires de défenseurs des droits humains. Elle demande également que soit dépénalisé l'avortement. Le gouvernement s'est engagé en 2017 à en faire une infraction mineure qui ne serait plus passible de peines d'emprisonnement.

En 2018 la gendarmerie a enregistré 2 221 attaques de dahalo. Plus de 7 000 zébus ont été volés. **786 dahalo ont été tués**, 1 711 ont été capturés. **64 gendarmes sont morts en service.** **31 kidnappings ont été enregistrés.** **400 civils dont 136 malfaiteurs ont été tués dans des centaines d'attaques à main armée parfois doublées d'incendie.** 420 personnes ont été blessées dans ces attaques, certaines ont subi de mauvais traitements. **38 personnes ont**

été tuées dans des vindictes populaires, 58 personnes ont été placées en détention préventive pour participation à ces actions.

Une centaine de bandits munis d'armes de guerre ont lancé de nuit un assaut sur la ville d'Ambatofinandrahana. Quatre dahalo ont été tués dans une importante opération militaire dans la région Amoron'i Mania. La bande aux prises avec les forces de l'ordre avait écumé la région et s'était emparée de 600 zébus. A Betroka, un affrontement entre un groupe de dix braqueurs armés de kalachnikovs et des gendarmes a fait huit morts parmi les assaillants. Pour *Tribune*, ces attaques à main armée à Betroka témoignent de **l'ampleur qu'a prise l'insécurité dans la région Anosy et dans d'autres « zones rouges »**. Pour tenter d'y mettre un terme, la gendarmerie nationale mène dans ces secteurs une opération dénommée « *Mandio* ».

Vindictes populaires - A Antsirabe, l'arrestation d'un présumé tueur en série a débouché sur le pillage et l'incendie de la villa de ses parents. Trois heures d'affrontements ont conduit à plusieurs arrestations. Les troubles se sont poursuivis les jours suivants. **A Mandritsara, une soixantaine de villageois ont tenté d'attaquer l'hôpital du district** pour y arracher un individu qui avait torturé à mort son épouse et qui avait ensuite tenté de se suicider.

Le Collectif des Français d'origine indienne a dénoncé le kidnapping à Antsiranana du consul honoraire d'Australie. Il a été libéré après quatre jours de détention. La gendarmerie affirme avoir réussi à contrecarrer le versement d'une rançon. Une vingtaine de dahalo armés ont **enlevé le chef d'un Centre de santé de base** du district de Tsaratanàna. Le syndicat des paramédicaux a décrété une grève d'avertissement pour interpeller les autorités sur les actes de violence dont sont victimes les personnels de santé. L'ensemble du personnel de santé de cette localité a pris la décision de quitter le village. L'hélicoptère de l'armée de l'air appelé en renfort pour participer aux recherches s'est écrasé.

7 magistrats et 3 greffiers sont passés en conseil de discipline et ont été sanctionnés pour manquement à l'éthique et à la déontologie. Le dossier de 23 agents pénitenciers est encore à l'étude. Le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature et des greffes sera réformé pour réduire les risques de corruption. La ministre sortante a déclaré prioritaires la lutte contre la corruption et le rétablissement de l'Etat de droit. La sortie d'un « *guide carcéral* » est annoncée. Des dispositions seront arrêtées pour limiter la proportion de prévenus incarcérés.

Le Conseil du fampihavanana Malagasy (CFM) aura à se prononcer en 2019 sur 36 demandes d'amnistie relatives aux événements politiques survenus de 2002 à la fin de la Transition. Un ancien premier ministre et de nombreux officiers seraient du nombre. Par ailleurs, 1 300 demandes d'indemnisation et de réparation ont été déposées par des victimes des événements politiques de 2009 mais aucun budget n'est disponible actuellement pour les satisfaire.

Le « Dina » Besaboha mis en place il y a un an dans cinq districts de la région Sofia est source d'abus. Non homologué par le ministère de la justice, il a pour but de lutter contre l'insécurité et les actes criminels. Le commandant de gendarmerie de la région accuse certains membres du « *Dina* » d'exactions à l'encontre des villageois. De nombreuses plaintes ont été déposées. L'application de ce « *Dina* » a été à l'origine de vindictes populaires.

La dépense journalière par détenu est de 1 600 Ar. Le régime alimentaire se compose en général de manioc sec procurant 2 kcal par jour. S'ajoute à cela la dotation journalière de 750 g de bois pour la cuisson et de 20 l d'eau ; 350 g de savon sont accordés par semaine. Le budget annuel est ainsi de 11,5 millions Ar pour l'ensemble des 21 000 détenus. Si l'on se réfère aux normes internationales, cette somme devrait être au moins quadruplée. L'objectif du ministère est de faire entrer les établissements pénitentiaires dans un système productif permettant d'alléger la charge de l'Etat et de faciliter la réinsertion sociale des détenus.

Audition de Falimampionona Rasolonjatovo, candidat au 1er tour de la présidentielle, au siège du Pôle anti-corruption. Quatre autres individus sont recherchés dans cette affaire d'escroquerie. Le candidat est soupçonné d'avoir usé de manœuvres frauduleuses et de tromperie pour trouver un financement à sa campagne électorale.

Routes de la drogue : la Grande île serait située sur l'un des itinéraires des narcotrafiquants. Les abords de Nosy-Be constituent une zone rouge de transit de drogue dure, ainsi que les environs d'Ambilobe, Ambanja et Sainte-Marie. Ces drogues dures, en provenance de l'extérieur, sont ensuite acheminées vers Les Seychelles, Maurice ou La Réunion. Dans la plupart des cas des étrangers sont les commanditaires, notamment des Africains. Face à la recrudescence du phénomène, la direction des douanes tire la sonnette d'alarme.

L'obtention d'une commande publique passe par des « dessous de table », selon une enquête réalisée par Transparency International en novembre 2014. 69 % des dirigeants d'entreprises soumissionnant à des marchés publics considèrent inéquitable le processus de passation des marchés dans leur secteur d'activité. S'assurer de l'obtention d'une commande publique exigerait le paiement d'un montant moyen correspondant à 25 % de la valeur du marché.

Au cours de l'année 2018, 181 Déclarations d'opérations suspectes ont été reçues par le Samifin. En 2017, 151 DOS avaient été transmises, dont 129 relatives à des soupçons de blanchiment de capitaux. L'adoption de la loi sur le recouvrement des avoirs illicites a été de nouveau ajournée et Madagascar se trouve dans un processus de suivi renforcé depuis le mois de juin 2018. Faute de structure et de cadre légal répondant aux exigences internationales, le pays

risque de basculer dans la liste grise des pays sous surveillance. La prolifération des casinos et maisons des jeux actuellement constatée augmente le risque de blanchiment d'argent.

Transparency International a publié son classement mondial de la corruption (IPC). La Grande Île obtient un score de 25/100 et se classe au 152e rang sur 180 pays. Un point de mieux que l'an dernier et trois places de gagnées au classement mondial. Pourtant, « *la tendance est mauvaise, les défis sont énormes* », commente Frédéric Lesné, le représentant de Transparency International - IM.

Attribution de certificats fonciers : vers une augmentation de la délivrance aux femmes. Le droit à la terre est culturellement une exclusivité pour les hommes à Madagascar. Les femmes et les filles malgaches peuvent rarement disposer de terres. D'une durée de trois ans et ciblant cinq régions d'intervention, le volet foncier d'un projet dénommé CASEF devrait permettre d'attribuer 100 000 certificats fonciers d'ici 2021. Au travers de ce programme, l'attribution de certificats fonciers à des bénéficiaires femmes.

Projet de rapatriement des travailleuses victimes de la traite en Chine, au Koweït, en Arabie Saoudite et au Liban. Le ministère des affaires étrangères a adressé un courrier aux représentations diplomatiques malgaches dans ces pays pour les informer de ce projet. Les opérations de rapatriement, si elles sont confirmées, devront être précédées d'une analyse précise des situations individuelles.

80 cas de peste, dont 13 décès, ont été confirmés par le ministère de la santé. En 2017/2018, l'épidémie s'était propagée dans les grandes zones urbaines et aurait fait plus de 200 morts.

L'épidémie de rougeole a connu une croissance préoccupante. Près de 20 000 cas ont été recensés par le ministère de la santé. 80 à 90 décès sont à déplorer, principalement parmi des enfants en bas âge. Des agents de santé refusent de rester en brousse ou de s'y rendre en raison de l'insécurité. Nombreux sont les parents qui refusent de faire vacciner leurs enfants. La population a lancé un appel de détresse en raison de l'insuffisance de la prise en charge, du manque de médicaments et du coût du traitement.

107 districts touchés par la bilharziose sur 114. Cette maladie qui peut être mortelle reste endémique dans le pays. Le taux de prévalence peut atteindre 50 % de la population dans certaines régions. Une convention de partenariat a été signée avec le Japon. Une campagne de traitement de masse des personnes atteintes sera lancée dans 64 districts.

Selon Médecins du monde, 37 % des jeunes filles de 15 à 19 ans sont enceintes ou ont au moins un enfant. Une situation jugée « inquiétante » qui a pour conséquence un taux de mortalité maternelle et infantile très élevé. Beaucoup de ces adolescentes sont contraintes d'abandonner leur scolarité et ont des difficultés à accéder au marché du travail. Les mariages précoces constituent également un sujet de préoccupation. Médecins du monde a lancé une campagne de sensibilisation auprès des jeunes.

La société civile a interpellé le nouveau chef de l'Etat sur la priorité à accorder à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Ce secteur ne représente que 2 % du budget. Sur un besoin annuel de 200 millions de dollars, seuls 20 millions sont accordés. Le droit fondamental d'accès à l'eau n'est pas respecté et la santé publique s'en trouve sérieusement menacée.

La Plateforme des fédérations des personnes handicapées a réaffirmé son engagement à promouvoir au niveau national la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. Des actions ont été menées par la Plateforme pour la mise en conformité de la législation nationale.

Système de santé publique : grogne des usagers face à la mauvaise qualité des services et à la corruption. *Midi* constate que les hôpitaux et centres de santé sont sévèrement jugés par les patients et leurs familles.

Education préscolaire : l'objectif est d'atteindre un taux 52,8 % en 2030 pour les enfants de 3 à 5 ans. Ce taux était de 30,4 % pour l'année 2016-2017. 40 % des EPP sont équipées d'une structure dédiée mais beaucoup manquent de moyens et le personnel éducatif présente des besoins accrus en termes de renforcements de capacités et de soutien.

Châtiments corporels et violence psychologique par le personnel scolaire : une entrave à l'épanouissement de l'enfant et à la réussite des apprentissages. Selon le premier rapport national sur les violences subies par les enfants publiés par l'UNICEF en juin 2018, 49 % des personnels enseignants les considèrent comme des « *méthodes de discipline* » par défaut, régulièrement utilisées. Les châtiments corporels sont interdits par la loi à Madagascar depuis un arrêté de 1996.

Les correspondants de la presse internationale ont dénoncé l'attaque dont a été victime la correspondante de RFI lors d'un meeting de contestation du processus électoral. Les manifestants pro-Ravalomanana ont diffusé son visage sur un écran géant en l'accusant de mensonges devant la foule. « *Ces accusations publiques infondées auraient pu la mettre en danger physiquement et constituent une sérieuse entrave à l'exercice de son métier* », ont-ils déclaré. La mission d'observation électorale de l'UE a apporté son soutien à la journaliste, de même que *RSF Africa*.

Le ministère de la communication a émis un rappel à l'ordre face aux propos incitant à la haine et à la rébellion diffusés sur des radios et TV privées de la capitale dans le cadre de la campagne du 2^e tour de la présidentielle.

Au plus fort des journées de contestation du processus électoral, les locaux du groupe de médias RLM Communication de Mbola Rajaonah, ancien conseiller du chef de l'Etat sortant, rallié à Marc Ravalomanana, ont été ravagés par un incendie. La police a ouvert une enquête. Des vols d'ordinateurs portables ont été signalés dans les bureaux du groupe. Le président de l'Ordre des journalistes laisse entendre que cet acte pourrait relever d'un règlement de compte politique.

La nouvelle ministre de la communication, Lalatiana Rakotondrazafy, priorise le changement du code de la communication mis en place par le régime précédent. Un code qui a suscité beaucoup de débats et de critiques. La couverture nationale des chaînes privées sera autorisée, les chaînes qui émettent sans autorisation seront invitées à régulariser leur situation. La lutte contre la cybercriminalité sera intensifiée pour lutter contre l'usage abusif des réseaux sociaux et l'Autorité nationale de régulation de la communication médiatisée (ANRCM) sera mise en place.

17 ressortissants chinois, membres de l'équipage du navire Flying qui a rôdé plusieurs semaines au large de la côte Est et a été arraisonné le 19 décembre **seront traduits en justice.** Le navire est suspecté d'exportation illégale de bois de rose.

L'inventaire des stocks de bois de rose saisi ou détenus n'est réalisé qu'au 1/6e. Cette opération est un passage obligé avant de pouvoir obtenir de la CITES l'autorisation de procéder à leur exportation. La déclaration spontanée des stocks détenus par les opérateurs et les particuliers soulève d'importantes difficultés. Nombre de déclarations ne sont pas fiables ou sont mensongères. L'Alliance Voahary Gasy (AVG) préconise la commercialisation des bois en stock sur le marché intérieur pour transformation plutôt que leur exportation.

Les défenseurs de la nature et les représentants de la société civile se sont déclarés préoccupés par la victoire d'Andry Rajoelina, a écrit le site Mongabay. Selon de nombreux rapports, durant la période 2009 à 2014, lorsqu'il présidait la Transition, son administration a été en proie à la corruption, en particulier pour la gestion des ressources naturelles. Plusieurs défenseurs de l'environnement et observateurs internationaux ont confié à *Mongabay* qu'ils espéraient que le prochain mandat de Rajoelina serait différent du premier.

L'AVG a adressé une lettre ouverte au nouveau président de la République pour lui demander de veiller à la bonne gouvernance des ressources naturelles. Les autorités à tous niveaux et la population sont invitées à faire preuve de vigilance et à faire part à la société civile de toutes les situations locales mettant en péril la bonne gouvernance de ces ressources.

Normes EITI : la candidature de Madagascar est suspendue. 15 recommandations avaient été émises en juillet dernier par le CA de l'EITI, parmi lesquelles le renforcement de l'engagement de l'Etat. Cet engagement n'a pas été honoré. De ce fait, Madagascar n'est pas en mesure de réaliser son rapport annuel d'avancement et de progrès. La conformité de Madagascar aux normes EITI ne pourra donc pas être confirmée en décembre prochain au terme de la seconde évaluation des progrès accomplis.

Les défenseurs de l'environnement ont tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme et interpellé le nouveau chef de l'Etat. Depuis son indépendance, la Grande Île a perdu presque la moitié de ses forêts. Et les choses ont empiré à partir des années 2010. Dans son Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM), Le nouveau président affirme vouloir s'atteler à ce problème environnemental, en concertation avec la société civile. Un point jugé positif par l'AVG mais la vigilance s'impose vis-à-vis de certains points du projet IEM. La question du financement de ces projets demeure la grande inconnue.

Le Collectif Tany a fait part de son intention de suivre attentivement les décisions qui seront prises par le nouveau gouvernement dans le cadre du projet présidentiel IEM en matière d'accès à la terre, de promotion de l'agro-industrie, de création de Zones économiques spéciales (ZES). Certains aspects de ce projet risquent de porter atteinte, selon lui, aux droits des paysans, des femmes, des jeunes et des collectivités décentralisées. Le programme populiste d'Andry Rajoelina risquerait en outre d'aller à l'encontre du développement.

L'accord de pêche entre l'UE et Madagascar est arrivé à échéance le 31 décembre. Il attend d'être renouvelé par le nouveau pouvoir en place. *La Gazette rappelle qu'un inquiétant accord sur la pêche dans les eaux territoriales malgaches, engageant 2,7 milliards de dollars, a été signé à Pékin* le 5 septembre par un consortium chinois et l'Agence Malagasy de Développement et de Promotion de l'Entreprise (AMDPE). Cet accord de principe n'a pas encore été ratifié et signé par le gouvernement malgache.

Le taux d'infestation des **chenilles légionnaires** est de 57 %. Il atteint 94 % dans le Sud-Ouest. La perte de rendement pour le maïs est estimée au niveau national à 47 %. **La Banque mondiale et la FAO apportent leur concours financier au ministère de l'agriculture** afin de renforcer ses moyens de lutte.

Dans une lettre adressée à Andry Rajoelina **Emmanuel Macron a confirmé la continuité de la coopération entre Madagascar et la France.** Le chef de l'Etat est invité à se rendre à Paris en vue de « *renforcer et donner un nouveau*

départ » au partenariat entre les deux nations. *Tribune* estime que la place qu'occupent les opérateurs économiques français restera prépondérante. **La position de l'UE serait plus prudente** mais la coopération en cours se poursuivra, notamment au travers du FED. La Chine, qui avait les faveurs du prédécesseur d'Andry Rajoelina, pourrait pâtir de la volonté du nouveau pouvoir de privilégier son indépendance financière, estime le site. L'envoyé spécial du président Xi Jinping a réaffirmé le soutien de son pays et confirmé que **Madagascar est inclus dans le projet des « Nouvelles routes de la soie »**. **Les pays arabes et les nouveaux riches de Dubaï pourraient être appelés à occuper une place plus importante dans les projets d'investissement**. Quant à la relation de Madagascar avec la Banque mondiale et le FMI, elle risquerait, selon certains observateurs, de se dégrader en raison de la politique populiste qu'Andry Rajoelina entend mener en faveur des couches les plus vulnérables, au risque de compromettre la gestion rigoureuse des finances publiques qu'exigent ces institutions.

Les employés de la société Kraomita poursuivent leur grève pour obtenir la transparence sur les accords que la société a passé avec des investisseurs russes. Ils n'acceptent pas non plus la nomination récente d'un ancien conseiller spécial de Hery Rajaonarimampianina au poste de directeur général adjoint. Estimant que la société russe est impliquée dans des affaires de corruption, les employés ont saisi le Pôle anti-corruption et le Bianco. Le partenariat avec les Russes a été suspendu.

Les investisseurs japonais sont intéressés par la richesse du sous-sol malgache mais l'instabilité du cadre juridique les rend réticents. Ces appréhensions, rapportées par l'ambassadeur du Japon, ramènent au débat portant sur l'attractivité de Madagascar dans le domaine minier, cristallisé par le montant de la redevance minière, jugée insuffisante par Andry Rajoelina. La refonte du code minier a été à plusieurs reprises reportée, faute de consensus.

Madagascar accuse un retard par rapport aux autres pays du continent et de l'océan Indien en matière d'inclusion financière. Une situation qui constitue un handicap pour le développement économique. Une stratégie nationale doit être mise en œuvre d'ici 2022 pour combler ce retard.

Climat des affaires : Madagascar se place au 22e rang en Afrique, selon le classement du magazine Forbes. Maurice se place au 1er rang africain. A l'échelle mondiale, la Grande île se positionne au 125e rang sur 161 pays.

Les délestages tournants ont repris dans toute la Grande île après les fêtes de fin d'année. En cause : le manque de carburant pour faire fonctionner les centrales au fuel en raison de factures impayées par la Jirama, la défaillance des centrales thermiques et le niveau des eaux de plus en plus bas dans les barrages.

Le gouvernement d'Andry Rajoelina se fixe comme objectif de doubler la production électrique d'ici à 2024.

Divorce coûteux entre Air Madagascar et Air France. Cette dernière réclame à la compagnie nationale 101 millions de dollars en raison de divergences sur les clauses du contrat de leasing de deux Airbus A340 conclu durant la Transition. Un contentieux qui fait de l'ombre au plan de redressement de la compagnie.

500 employés gréviste d'une entreprise franche textile ont été licenciés. L'employeur a décidé de rompre leur contrat pour cause de « grève illicite ». Le personnel revendique des salaires décents, le respect du droit du travail et de promesses d'augmentation ainsi que le licenciement du DRH, accusé de maltraitance.

Plus de 200 opérateurs anglophones du « call center » Telesourcia manifestent depuis le début de l'année pour réclamer le versement de leur traitement, suspendu depuis septembre. Début janvier, les forces de l'ordre ont bloqué les accès à la société.

Les entreprises malgaches fragilisées par des importations massives de produits vendus à des prix défiant toute concurrence. En accord avec l'OMC, de fortes taxes seront appliquées sur ces produits provenant d'Egypte, de Turquie, de Maurice, de Malaisie et de Chine. Ces mesures de sauvegarde contre une concurrence qualifiée de déloyale seront appliquées à titre temporaire.

La production agricole du Grand Sud a diminué de 50 % à 80 % depuis 5 ans. 30 % des habitants de l'Andry doivent payer l'eau trois fois plus chère qu'ailleurs. L'amélioration de cette situation sera l'une des priorités du nouveau pouvoir, affirme Andry Rajoelina. La construction d'un nouveau système d'adduction d'eau de 225 km pour alimenter la population d'Androy débutera d'ici le mois d'avril. Le chef de l'Etat a également annoncé le projet de création d'un parc solaire dans le Sud et la réhabilitation prochaine de deux routes nationales. La lutte contre l'insécurité sera renforcée.

Un projet de 200 forages en partenariat avec le gouvernement chinois devrait être inauguré au mois d'octobre dans les régions Menabe et Atsimo Andrefana. Le projet, qui a vu le jour en 2016, donnera accès à l'eau potable à 200 000 personnes dans les deux régions.

Production rizicole - L'objectif d'autosuffisance est maintenu pour 2020, selon le nouveau ministre de l'agriculture. En 2017 Madagascar a importé un volume record de 570 000 tonnes de riz, Les besoins nationaux annuels sont estimés à 2,6 millions de tonnes. Les problèmes fonciers et le faible taux de mécanisation seraient à l'origine de cette situation. La réactivation du programme « vary mora » annoncé par Andry Rajoelina au profit des classes défavorisées est considéré par les spécialistes comme une mesure populiste contre-productive.